

■ **Success Communications S.A. en liquidation**, à Lausanne, toute activité dans le domaine de la publicité et de la communication, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 20.08.2003, p. 14). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 208 du 09.01.2004
(02072478 / CH-550.0.081.613-5)